

Depuis trois ans, la commune n'utilise plus de produit herbicide, saut pour le cimetière.

Afin d'aller encore plus loin dans cette démarche, le service espaces verts procède à des tests d'enherbement des allées et des plantations de sedum inter tombes afin de tendre vers le zéraphyto.

En liaison avec le document de gestion différenciée, nous almeriors mettre en place un plan de gestion de Therbe, nous permettant d'inventorier les diverses prafiques de désherbage allematif à applique en fonctions des endroits, des revêtements et des fréquences de passage.

Ce pian sera évolutif. Il permettra à l'ensemble de l'équipe municipale de s'adapter en faisant évoluer nos pratiques, nos objectifs et nos mentalités.



Afin de lutter contre la pollution de l'eau par les pesticides sur la commune, la municipalité fait l'acquisition de matériel de désherbage.

Il en est de même avec les terrains et chemins stabilisés.

L'objectif d'acquisition de ce matériet est de pousuivre notre démarche vers le zérophyto, mais cela ne se fera pas sans une réelle conscience collective.

En effet, les pratiques d'entretien traditionnelles chassent la nature de nos espaces publiques. La notion du PROPRE envahit nos rues, ruelles, excluant toutes mauvaises herbes.

Même si les abords de bâtiments publics sont entretenus de taçon plus attentive, certaines espèces spontanées qui poussent dans une fissure de voirie ou le long d'un mur peuvent être conservées.







Ruine de Rome - Centhrentus - Pavot

La gestion de l'herbe participe à la végétalisation de l'espace.

Les agents communaux mettent tout en œuvre pour économiser les ressources naturelles et notamment l'eau. Pour ce faire dittérentes techniques culturales sont appliquées :

- · Plantations d'arbustes et de vivaces ;
- Mise en place de pallage : Utilisation d'engrais organique ;
- Installation de récupérateur d'eau de pluie sur chaque parcelle des jardins familiaux.

Le service technique est doté d'une réserve d'eau de 800 m² alimentées par les différentes toitures du service. Cette réserve d'eau est équipée d'une station de pompage nous permettant d'aroser nos différents massifs et espaces verts, ainsi que de laver les différents véhicules de service.

240 m³ d'eau sont nécessaires chaque année pour les massits. Cette cuve nous permet donc d'être autonomes.

La commune abrite 26 parcelles dans le cadre des jardins familiaux qui sont répartis sur deux sites ; les jardins rue Verlaine et les jardins rue Aristide Briand.

Il s'agit d'un véritable lieu de vie et d'échanges où poussent légumes, truits et fleurs.

Chaque parcelle des jardins Verlaine est équipée d'un chalet individuel et d'un récupérateur d'eau de pluie qui ont été financés par la commune.

Au-delà d'une gestion économe et responsable avec l'utilisation de pallages, de récupération d'eau, de fleurissement raisonné, la commune n'utilise ni insecticide ni fonglicide. Préserver la biodivestité implique une intervention limitée sur la nature. C'est dans cette optique que l'amblaine pratique des fauches tardives sur les espaces rusilques et natures.

On trouve désormals des variétés qui s'étaient naturellement éllminées, phénomène dû aux tontes rases.

Outre une flore intéressante, c'est également une faune que l'on souhaite préserver, c'est dans cette optique que plusieurs boîtes à mésanges et zones retuges (pierriers, tas de branches) ont été intalières dans le parc fersasen, l'Espace Natural Sensible et les écoles.





Les agents du service téchnique sont sensibilisés au tecyclage des déchets qui sont triés et ramenés en déchetterie

La totalité des déchets verts (66,38 tonnes en 2018) sont ramenés vers une plate-forme de compostage. Le cimetière est doté de quatre bacs de déchets verts afin d'inciter la population au M.

Des colonnes de tri sont à disposition de la population.



Le site Internet de la commune réserve une rubrique spécifique au cadre de vie et développement durable au travers de :

L'Espace Naturel Sensble ;

Le fleurissement ;

Le tri des déchets ;

Les subventions pour acquisition de capteur solaire et récupérateur d'eau.

Régulièrement, le site internet met en avant les actions menées sur le territoire communal.

Le bulletin municipal propose systématiquement un article permettant de retrouver des informations variées sur le respect de l'environnement et sur les gestes écocitoyens du quotidien.

L'Espace Naturel Sensible s'est doté de plusieurs panneaux d'information pédagogiques sur la faune et la flore de cet espace courant 2019.

Des panneaux in situ sont installés au niveau du parc Brassens pour sensibiliser chaque promeneur sur les fauches tardives et l'intérêt écologique des mares. Ils apportent quelques éléments d'explication sur le fonctionnement des organismes auxiliaires, des habitants de la mare et les végétaux des prairies urbaines.



Exemple de panneau Implanté au Parc Georges Brassens









En 2018, le choix s'est porté sur la mise en place d'hôtels à insectes.

Notre objectif est de susciter la curiosité de chacun, d'installer le dialogue et l'échange autour du principe de préservation et protection de la biodiversité.

Deux matinées sont organisées sur la commune pour la restitution de compost.

Une matinée « Propreté » avec des bénévoles est proposée pour le ramassage de détritus à l'Espace Naturel Sensible.





La commune, en lien avec les écoles maternelles et élémentaires ainsi que le centre de loisirs, organite des actions tournées vers le respect de la nature et la prise de conscience collective d'agli ensemble.











De juillet à septembre, les membres du jury effectuent des passages dans les rues de Tombiaine afin de relevier les décorations fiorales de chacun.

- Les catégories sont ;

 Maisons avec jardins visibles de la rue ;

 Balcons et tetrasses ;

 Fenêtres et murs.

Chaque année à l'automne, la municipalité met à l'honneur tous les Tomblainois et Tomblainoises qui se sont investis à l'embellissement de leur quartier en leur décernant un prix au cours d'une sympathique et conviviale rencontre.

